

## SALAIRES 2010

### “49 millions d'euros de bonus pour les traders du Crédit Agricole



*Georges Pauget, directeur général du Crédit Agricole (à gauche).*

Le Crédit Agricole vient d'annoncer qu'il va verser 49 millions d'euros de bonus à ses traders au titre de l'année 2009.

**Ce montant va être distribué aux quelques 400 opérateurs de marché de la banque”.**

*(Extrait du journal Libération du 25/02/2010)*

### ET POUR LES SALARIÉS DU CRÉDIT AGRICOLE...

Revalorisation au 1er juillet 2010 :

- ↪ 1,50% de la rémunération de classification de l'emploi ou personnelle,
- ↪ 0,75% de la rémunération des compétences individuelles,
- ↪ 0,75% de la rémunération conventionnelle complémentaire,
- ↪ augmentation de la prime annuelle versée aux cadres en convention de forfait jours de 613,05 euros à **750 euros**,

SOIT : une augmentation en masse de **0,33%** !

L'UNSA, en intersyndicale avec la CFDT et le SNECA CGC, avait demandé, en plus d'une augmentation pérenne, une prime égalitaire de 400 euros pour l'ensemble des salariés.

D'un commun accord, les 3 organisations syndicales ont quitté la table des négociations pour montrer leur désapprobation face à l'ultime proposition de la Direction.

**L'UNSA NE SIGNERA PAS !**